

Le Conseil d'Administration appelle à soutenir une stratégie créatrice de valeur et une gouvernance ouverte

Publication des documents de convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2025

NANTES, France – 9 septembre 2025, 20 heures 30 – OSE Immunotherapeutics SA (ISIN: FR0012127173; Mnemo: OSE) annonce la mise à disposition des documents préparatoires pour son Assemblée Générale Mixte (AGM) prévue le 30 septembre 2025 à 10 heures, à l'hôtel Drawing House – 21, rue Vercingétorix – 75014 Paris.

Le Conseil d'Administration invite les actionnaires à voter en faveur d'une stratégie et d'un modèle de gouvernance ayant permis d'obtenir des résultats cliniques solides, et de créer une valeur significative pour les actionnaires. Dans le cadre de son engagement en faveur d'une gouvernance équilibrée, le Conseil d'Administration a approuvé la nomination de **Jonathan Cool** et de **Pascale Briand**, deux candidats proposés par le groupe d'actionnaires minoritaires, dont les candidatures sont présentées sous forme de résolutions agréées par le Conseil.

Un moment décisif pour OSE

Sous la direction actuelle, en 2024, OSE Immunotherapeutics a réalisé des performances cliniques et financières solides, portées par un portefeuille de projets équilibré et une gestion rigoureuse des financements. À l'occasion de cette Assemblée Générale, les actionnaires seront face à un choix clair :

- Soutenir une stratégie créatrice de valeur et une gouvernance équilibrée, ou
- Adopter une proposition alternative émanant d'un groupe minoritaire, qui pourrait compromettre les progrès réalisés et la valeur pour les actionnaires.

Didier Hoch, Président du Conseil d'Administration : « Notre objectif est clair : construire un leader de la biotech, porté par l'innovation et une création de valeur durable. La composition du Conseil que nous proposons garantit une représentation équilibrée de tous les actionnaires. Les actionnaires doivent choisir entre une stratégie créatrice de valeur ou des propositions incertaines, dépourvues de crédibilité, qui pourrait détruire la valeur pour les actionnaires. J'appelle tous les actionnaires à **voter pour les résolutions de 1 à 35, et à voter contre les résolutions de A à K**. Votre vote est décisif. Votre vote compte ».

Nicolas Poirier, Directeur Général : « Nous disposons de fondations solides, bâties sur l'excellence scientifique, un financement approprié et une gouvernance de premier ordre. Nous sommes en bonne position pour franchir des étapes clés créatrices de valeur entre 2026 et 2028, et nous sommes prêts à accélérer, non à ralentir ».

Stratégie 2025 – 2028 : S'appuyer sur des fondations solides

Le Conseil d'Administration réaffirme sa confiance dans la feuille de route stratégique initiée en 2023, fondée sur les atouts clés de la Société :

- **Excellence scientifique** : Faire progresser un portefeuille équilibré d'actifs propriétaires et développés en partenariat, incluant Tedopi® (oncologie) et Lusvertikimab (inflammation), ciblant des besoins médicaux majeurs non satisfaits.
- **Partenariats stratégiques** : Renforcer le portefeuille en immunothérapie grâce à l'innovation et aux collaborations.
- **Financement rigoureux** : Appliquer des stratégies de financement rigoureuses et adaptées à chaque étape d'avancement, en priorisant le développement de Tedopi® en Phase 3 et l'étude de Phase 2b de Lusvertikimab.
- **Gouvernance équilibrée** : Garantir une supervision experte dans les domaines pharmaceutique et financier — dans la continuité et à l'image de la diversité de notre base actionnariale.

OSE vise des jalons cliniques majeurs entre 2026 et 2028. Des discussions sont en cours avec des partenaires potentiels, mais le marché privilégie des actifs matures, différenciés, disposant de données solides et de formulations prêtes pour la commercialisation (par exemple, l'administration sous-cutanée pour les anticorps dans l'inflammation). Des partenariats prématurés pourraient limiter la création de valeur à long terme ; c'est pourquoi la Société reste concentrée sur l'atteinte de chaque étape clé, dans une logique d'alignement avec les attentes des partenaires et les exigences du marché.

Résolutions 1 à 35 : Soutenir la continuité stratégique et l'esprit de compromis

Alors qu'OSE entre dans une phase clé d'accélération et de mise en œuvre stratégique, il est essentiel de maintenir la dynamique pour maximiser à la fois les bénéfices pour les patients et la valeur pour les actionnaires. La Société se concentre donc sur la continuité opérationnelle, la sécurisation du financement de l'essai de Phase 3 de Tedopi®, et la poursuite du développement de Lusvertikimab, avec pour objectif de maximiser leur impact et leur valeur potentielle.

Conformément à son engagement en faveur du consensus, et comme annoncé dans le communiqué du 25 août, le Conseil d'Administration actuel a accepté d'allouer deux postes d'administrateurs à des candidats proposés par le groupe d'actionnaires minoritaires. Cette décision reflète l'engagement de la Société pour un équilibre actionnarial et une gouvernance saine. En conséquence, le Conseil a approuvé les résolutions concernant la nomination de **Jonathan Cool** et **Pascale Briand**, désormais présentées comme les résolutions 7 et 8 dans le texte final des résolutions.

Les résolutions 1 à 35 traduisent une continuité stratégique, et illustrent également l'ouverture du Conseil au dialogue avec les actionnaires et à une gouvernance inclusive.

Résolutions A à K : Une alternative risquée et non éprouvée

Le groupe minoritaire agissant de concert, ne détenant que 20 % du capital de la Société, propose de remplacer l'intégralité du Conseil d'Administration. Leur stratégie repose exclusivement sur Tedopi®, sans feuille de route claire pour Lusvertikimab, et s'appuie sur un partenariat hypothétique, non étayé par des données cliniques pour financer la Société, et sans alternative de financement réaliste. Cette approche

compromet la continuité stratégique, menace la visibilité financière dès 2026, et risque de perturber les partenariats en cours ainsi que les programmes cliniques.

Le Conseil d'Administration appelle fermement les actionnaires :

- **À voter pour les résolutions 1 à 35**
- **Et à voter contre les résolutions A à K.**

Clarification des idées reçues : Une série d'options stratégiques et financières alignées sur les pratiques du marché et les mandats des actionnaires

Ces dernières semaines, de nombreuses spéculations et informations erronées ont circulé concernant les modalités de financement envisagées par OSE Immunotherapeutics. La Société tient à préciser qu'elle recherche activement des partenariats stratégiques pour soutenir le développement de ses deux principaux actifs, Tedopi® et Lusvertikimab, tout en explorant des options de financement pleinement alignées avec sa vision à moyen terme et les intérêts des patients et des actionnaires.

Ces options incluent des mécanismes standards autorisés par l'Assemblée Générale, tels que des financements non dilutifs (ex. : subventions, restructuration de dette avec la Banque Européenne d'Investissement) et des financements dilutifs sélectifs auprès d'investisseurs institutionnels de long terme. Il est important de noter qu'OSE a toujours indiqué ne pas envisager actuellement de recourir à des instruments complexes tels que les obligations convertibles, titres de redevances ou financements adossés à la propriété intellectuelle. Accorder au Conseil d'Administration le pouvoir sur ces options offre à la Société une flexibilité de financement et un accès plus rapide aux capitaux, si cela s'avère nécessaire. Cette position reflète l'engagement de la Société en faveur d'une création de valeur responsable et durable, ainsi qu'une gouvernance transparente.

Documents complets et modalités de vote disponibles sur le site internet de la Société

Chaque vote compte. Les actionnaires sont invités à soutenir la stratégie qui a déjà démontré son efficacité et qui positionne OSE pour une croissance durable. Le Conseil d'Administration appelle les actionnaires à examiner attentivement l'impact des résolutions proposées et à voter en faveur d'une gouvernance stable et d'une création de valeur à long terme.

En votant en faveur des résolutions proposées par le Conseil (numéros 1 à 35), les actionnaires soutiennent une stratégie fondée sur la performance, la transparence et une gouvernance inclusive — garantissant que toutes les voix soient entendues alors qu'OSE entre dans sa prochaine phase de développement.

Les explications détaillées et les recommandations de vote figurent dans la brochure de convocation et dans la communication aux actionnaires, disponibles sur le site internet de la Société : <https://www.ose-immuno.com/assemblees-generales/>.

L'avis de réunion valant avis de convocation, comprenant l'ordre du jour et les résolutions ainsi que les conditions de participation et de vote à cette Assemblée Générale, a été publié au BALO le 25 août 2025, et l'avis de convocation sera publié au BALO et dans un journal d'annonces légales le 15 septembre 2025.

Les documents préparatoires requis par l'article R. 22-10-23 du Code de commerce sont disponibles sur le site internet de la Société : <https://www.ose-immuno.com/assemblees-generales/>.

Conformément à la réglementation en vigueur :

- Les actionnaires au nominatif peuvent, jusqu'au cinquième jour calendaire inclus avant l'Assemblée Générale, demander à la Société de leur adresser les documents visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce, éventuellement par voie électronique à leur demande expresse. Pour les actionnaires au porteur, l'exercice de ce droit est soumis à la fourniture d'un certificat de participation délivré par l'intermédiaire habilité tenant leurs comptes.
- Tout actionnaire peut consulter les documents visés aux articles L.225-115 et R.225-83 du Code de commerce au siège social de la Société : 22, boulevard Benoni Goullin – 44200 Nantes.

La brochure précise également les modalités et les conditions de participation par vote par correspondance, par vote électronique via Votaccess, et par vote par procuration, conformément à la réglementation applicable.

Pour toute information complémentaire et assistance :

- Les actionnaires sont invités à consulter les documents disponibles sur le site internet de la Société : <https://www.ose-immuno.com/assemblees-generales/>.
- Pour toute question relative à l'Assemblée Générale 2025 ou pour obtenir de l'aide concernant les modalités de vote, les actionnaires peuvent contacter la Société à l'adresse suivante : ag2025@ose-immuno.com ou via la ligne téléphonique dédiée, disponible du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 (heure de Paris) au numéro vert : 0 805 650 064.

Prochaines dates clés :

- **18 septembre 2025** : Webinaire actionnaires à 18 heures (heure de Paris) : <https://ose-immunotherapeutics.engagestream.companywebcast.com/2025-09-18-event-en>
- **25 septembre 2025** : Publication de la position de trésorerie de la Société en amont de l'Assemblée Générale
- **30 septembre 2025** : Assemblée Générale Annuelle
- **30 septembre** : Publication des résultats financiers du premier semestre 2025¹

À PROPOS D'OSE IMMUNOTHERAPEUTICS

¹ Calendrier des publications financières avant l'Assemblée Générale : Suite au report de l'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2025, la Société publiera ses résultats financiers du premier semestre 2025 uniquement après l'approbation formelle des comptes annuels 2024 lors de l'Assemblée. Afin de garantir la transparence et d'offrir aux actionnaires une visibilité préalable à la réunion, la société communiquera sa position de trésorerie au 25 septembre 2025.

OSE Immunotherapeutics est une société de biotechnologie qui développe des produits *first-in-class* en immuno-oncologie (IO) et immuno-inflammation (I&I) pour répondre aux besoins non satisfaits des patients d'aujourd'hui et de demain. Nous sommes partenaires d'institutions académiques et de sociétés biopharmaceutiques leaders pour conjuguer nos efforts afin de développer et mettre sur le marché des médicaments de transformation pour les personnes souffrant de maladies graves. OSE Immunotherapeutics est basé à Nantes et à Paris et est cotée sur Euronext.

Plus d'informations sur les actifs d'OSE Immunotherapeutics sont disponibles sur le site de la Société : <http://ose-immuno.com>. Cliquez et suivez-nous sur LinkedIn.



Contacts

Fiona Olivier

fiona.olivier@ose-immuno.com

Sylvie Détry

sylvie.detry@ose-immuno.com

Contact Media France:**FP2COM**

Florence Portejoie

fportejoie@fp2com.fr

+33 6 07 768 283

Contact Media US:

RooneyPartners LLC

Kate Barrette

kbarrette@rooneypartners.com

+1 212 223 0561

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient de manière implicite ou expresse des informations et déclarations pouvant être considérées comme prospectives concernant OSE Immunotherapeutics. Elles ne constituent pas des faits historiquement avérés. Ces informations et déclarations comprennent des projections financières reposant sur des hypothèses ou suppositions formulées par les dirigeants d'OSE Immunotherapeutics à la lumière de leur expérience et de leur perception des tendances historiques, de la situation économique et sectorielle actuelle, de développements futurs et d'autres facteurs qu'ils jugent opportuns.

Ces déclarations prospectives peuvent être souvent identifiées par l'usage du conditionnel et par les verbes « s'attendre à », « anticiper », « croire », « planifier » ou « estimer » et leurs déclinaisons et conjugaisons ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction d'OSE Immunotherapeutics estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les actionnaires d'OSE Immunotherapeutics et les autres investisseurs sont alertés sur le fait que leur réalisation est sujette par nature à de nombreux risques connus ou non et incertitudes, difficilement prévisibles et en dehors du contrôle d'OSE Immunotherapeutics. Ces risques peuvent impliquer que les résultats réels et développements effectivement réalisés diffèrent significativement de ceux indiqués ou induits dans ces déclarations prospectives. Ces risques comprennent notamment ceux développés ou identifiés dans les documents publics déposés par OSE Immunotherapeutics auprès de l'AMF. De telles déclarations prospectives ne constituent en rien la garantie de performances à venir. Ce communiqué n'inclut que des éléments résumés et doit être lu avec le Document d'Enregistrement Universel d'OSE Immunotherapeutics, enregistré par l'AMF le 30 avril 2025, incluant le rapport financier annuel 2024, disponible sur le site internet d'OSE Immunotherapeutics. OSE Immunotherapeutics ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives à l'exception de ce qui serait requis par les lois et règlements applicables.